



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 22 (1923), p. 77-98

Henri Lallemand

Les assemblages dans la technique égyptienne et le sens originel du mot menkh.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710861	<i>Les scènes navales figurées sur les talatat du IX^e pylône de Karnak</i>	Robert Vergnieux, Alexandre Belov
9782724711011	<i>The Medieval Jihad</i>	Mehdi Berriah (éd.), Abbès Zouache (éd.)
9782724710816	<i>Missionnaires italiens et enseignement en Égypte (1890-1970)</i>	Annalaura Turiano
9782724710878	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 33</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724710854	<i>Athribis IX</i>	Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel
9782724710557	<i>Les vases C-Ware à décor géométrique de Nagada I (Égypte, IV^e millénaire)</i>	Gwenola Graff
9782724710908	<i>Mémorer la croisade</i>	Abbès Zouache
9782724710298	<i>Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 39</i>	Dennis Halfit (éd.)


LES ASSEMBLAGES DANS LA TECHNIQUE ÉGYPTIENNE

ET

LE SENS ORIGINEL DU MOT *MENKH*

PAR

M. HENRI LALLEMAND.

Le mot  †, d'un usage si courant dans les textes, présente, dans les traductions, deux particularités remarquables : c'est, d'abord, qu'il est interprété généralement avec beaucoup de vague et d'imprécision, malgré son emploi très fréquent; c'est, ensuite, qu'il est rendu par des termes très abstraits, alors que son déterminatif spécial, †, est un objet bien caractéristique et bien défini.

Or, il se trouve que ce mot *menkh* est employé avec un sens technique en menuiserie, en ébénisterie, en charpenterie, et même en joaillerie. Il est donc intéressant de rechercher si ce mot n'exprime pas un objet ou une action qui soient communs à ces diverses techniques et s'il n'est pas possible de trouver, pour le traduire au sens propre, un mot concret, également applicable à tous les cas.

Ce sens initial une fois trouvé et précisé, il sera facile de montrer que les emplois métaphoriques du mot sont, dans le plus grand nombre des exemples, bien moins abstraits qu'on le croit ordinairement, surtout dans la langue la plus ancienne.

C'est d'ailleurs au point de départ de la métaphore et aux débuts de son évolution que je bornerai ce travail, laissant à d'autres le soin d'en poursuivre l'étude jusqu'aux derniers temps de la littérature égyptienne.

Mon maître, M. Victor Loret, après avoir étudié la question et réuni un grand nombre d'exemples d'emplois de la racine *menkh*, est arrivé à la conclusion que cette racine a eu, en effet, un sens bien déterminé et concret. Il

a bien voulu me signaler le sujet, et, avec la plus grande amabilité, mettre à ma disposition sa science dévouée, ses propres documents et sa riche bibliothèque. Qu'il me soit permis de lui en adresser ici mes plus vifs remerciements.

I

Lorsqu'on examine en détail un travail de menuiserie de l'Égypte ancienne, un sarcophage, par exemple, dont on a tant retrouvé d'exemplaires dans les tombeaux, on est frappé à la fois par le soin avec lequel les différentes pièces

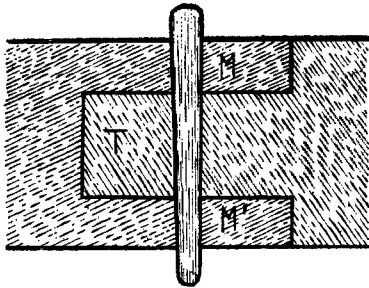


Fig. 1.

sont assemblées, et par l'ingéniosité des moyens mis en œuvre pour réaliser de si parfaits assemblages. De nos jours, ébénistes et menuisiers réalisent des chefs-d'œuvre; mais ils ont à leur disposition des outils très perfectionnés, des colles spéciales, des clous, des vis de toutes sortes; ils ont aussi des procédés qui sont le résultat de nombreux siècles d'expérience. Les menuisiers de l'É-

gypte ancienne, au contraire, devaient suppléer à la pauvreté et à l'imperfection de leur outillage, par leur ingéniosité et leur talent professionnel. Et nous constatons qu'ils y ont réussi, puisque leurs ouvrages sont restés intacts jusqu'à nos jours.

Le très intéressant travail de M. Lacau ⁽¹⁾, auquel nous nous reportons ici, est extrêmement riche en la matière.

C'est dans cet ouvrage qu'ont été puisées les références qui suivent, ainsi que les figures 2 à 6 concernant les assemblages de menuiserie.

Pour la clarté de cette étude, nous fixerons ainsi qu'il suit le sens des mots techniques *clavette* et *clé*, qui reviendront plusieurs fois au cours de l'exposé.

Les *clavettes* (fig. 1) sont de petites pièces de bois taillé, qui s'engagent dans des trous ménagés dans les morceaux à assembler, et servent notamment à retenir un tenon T dans sa mortaise MM'.

⁽¹⁾ P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, Caire, 1904 (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*).

La *clé* peut se définir : un morceau de bois libre, entrant pour moitié dans les mortaises de deux pièces à assembler, souvent retenu par des clavettes, et qui empêche les deux pièces de se séparer (fig. 2).

Dans une première série, qui groupe les assemblages exécutés au moyen d'un intermédiaire en bois, nous pouvons ranger les quatre procédés suivants :

1° ASSEMBLAGE PAR CHEVILLES. — C'est le plus simple, comme aussi le plus employé. Il servait notamment à réunir des pièces de bois irrégulières ou de petites dimensions (fig. 3), ou encore à fixer des tasseaux à une pièce de menuiserie, par exemple, un couvercle de sarcophage⁽¹⁾.

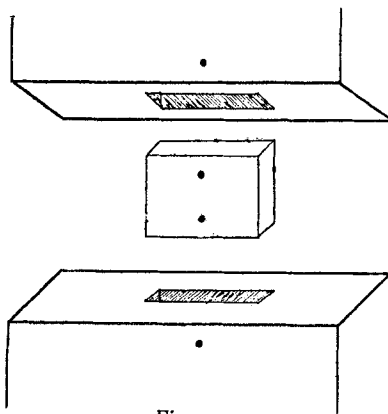


Fig. 2.

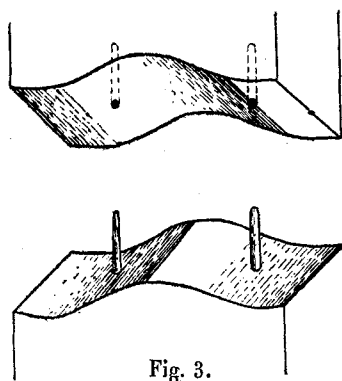


Fig. 3.

2° ASSEMBLAGE PAR CLÉ À CLAVETTES. — Nous avons défini plus haut la clé à clavettes (fig. 2)⁽²⁾.

3° QUEUE D'ARONDE ET CLAVETTES. — Une clé, taillée en queue d'aronde, est fixée par une clavette à une pièce de bois. Son extrémité en queue d'aronde pénètre dans un évidement d'une seconde pièce; puis elle glisse de cet évidement dans une autre cavité, évidée elle-même exactement en forme de queue d'aronde. Une clavette fixe la clé dans ce second évidement. Cet assemblage est compliqué et, d'ailleurs, rare (fig. 4)⁽³⁾.

4° ASSEMBLAGE PAR TENONS ET MORTAISES. — C'est là un procédé très employé dans l'ancienne Égypte, et actuellement encore, parce qu'il est pratique et solide⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 3, 4, 9, 13, 26, 29, 30, 36, 62, 65, 74, 76, 88, 95, 107, 122, 135, 161, 169; II, p. 9, 93.

⁽²⁾ P. LACAU, *op. cit.*, I, p. 22, 39, 76, 83,

115, 135, 139, 163, 164, 200; II, p. 87.

⁽³⁾ P. LACAU, *op. cit.*, I, p. 122, 200.

⁽⁴⁾ J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour, mars-juin 1894*, Vienne, 1895, p. 82; p. 48, fig. 108. — P. LACAU, *op. cit.*, II, p. 64.

Une seconde série, comprenant les assemblages faits au moyen d'un lien, groupe des procédés extrêmement curieux et originaux. Ils étaient très employés et donnaient probablement satisfaction, puisque les charpentiers navals les utilisaient dans la construction des barques, construction délicate et qui nécessite des assemblages d'une étanchéité et d'une solidité parfaites.

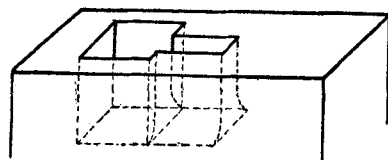
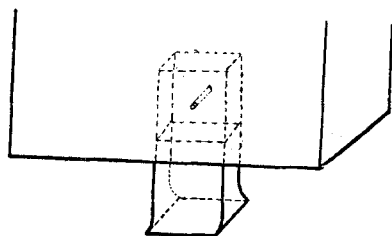


Fig. 4.

1° ASSEMBLAGE AU MOYEN D'UN LIEN DE CUIR. — Ce mode semble être le plus ancien en date : l'ouvrier menuisier a creusé dans une pièce de bois A deux couloirs obliques qui se rejoignent au cœur du bois; dans une seconde pièce B, il creuse également deux couloirs obliques, qui traversent le bois de part en part (fig. 5); un lien est ensuite passé plusieurs fois à travers les quatre couloirs, serré, et enfin noué solidement⁽¹⁾.

2° ASSEMBLAGE AU MOYEN D'UN LIEN, AVEC BOUCHAGE DE L'ORIFICE. — C'est un perfectionnement du précédent mode. La différence consiste dans ce seul fait qu'une cheville de bois est forcée à l'entrée des couloirs; le but était probablement de protéger le lien de l'assemblage ainsi que le nœud qu'il formait (fig. 6)⁽²⁾.

L'ouvrage de M. Lacau nous montre aussi des exemples dans lesquels les liens sont, non des lanières de cuir, mais des bandes de cuivre⁽³⁾, des faisceaux de fils de cuivre⁽⁴⁾, ou des faisceaux de cordes à boyaux⁽⁵⁾.

Ce mode d'assemblage n'est plus employé, aujourd'hui, pour des raisons faciles à deviner : les procédés modernes sont plus simples, à la fois, et plus

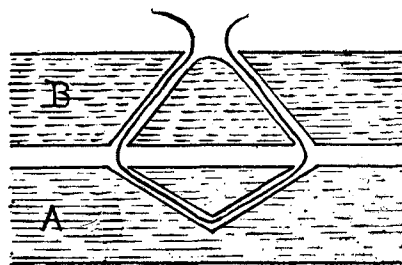


Fig. 5.

⁽¹⁾ P. LACAU, I, p. 22, 27, 35, 166, 199.

⁽²⁾ *Ibid.*, I, p. 4, 13, 16, 19, 22, 23, 30, 33, 34, 198; II, p. 76, 96, 128, 136.

⁽³⁾ P. LACAU, II, p. 37, 63, 64, 70, 91, 92.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, I, p. 74.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, I, p. 164, 221; II, p. 134.

perfectionnés; ils répondent mieux aux besoins. Mais ce système, qui consistait à *coudre*, en quelque sorte, deux pièces de bois, n'en est pas moins remarquable et devait rendre de grands services.

D'autres procédés sont encore présentés par M. Lacau, et notamment des assemblages d'angles dont certains sont particulièrement ingénieux. Tous font honneur à l'esprit inventif des menuisiers égyptiens qui les ont conçus, et à l'habileté de ceux qui les ont exécutés.

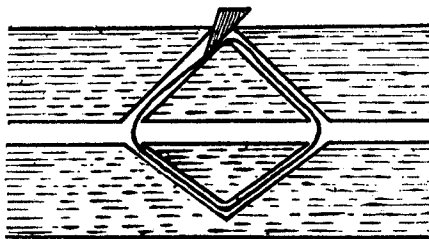


Fig. 6.

II

Pour construire leurs barques, les Égyptiens se servaient de planches, assemblées de différentes manières, soit par tenons et mortaises, soit au moyen d'un intermédiaire en bois, soit au moyen de ligatures. Ils usaient donc des mêmes procédés que pour assembler tous leurs ouvrages de bois.

Ils avaient d'autant plus besoin de recourir aux assemblages qu'ils manquaient de grandes planches, surtout s'ils employaient les bois provenant d'essences indigènes : les arbres qui poussent en Égypte sont parfois de grande taille, mais noueux et contournés. On n'en peut tirer que des planches courtes. Il fallait donc aux menuisiers égyptiens des procédés pour obvier à cet inconvénient, et, comme le dit plaisamment M. Erman, « avec de petites planches, en faire des grandes ⁽¹⁾ ».

L'emploi du tenon et de la mortaise est d'abord prouvé par des barques découvertes par M. J. de Morgan au cours des fouilles de Dahchour. Nous trouvons, dans la relation de ces fouilles ⁽²⁾ : « 3 barques de 10 mètres. . . pas d'armatures intérieures, mais les diverses planches sont assujetties les unes aux autres au moyen de tenons entrant dans des mortaises ». Voilà un renseignement précis, fourni par un document irréfutable, et sur lequel des précisions sont encore données par M. G. Reisner ⁽³⁾, qui, sous le n° 4925, « Barque

⁽¹⁾ *Aegypten und ägyptisches Leben im Altertum*, p. 603.

⁽²⁾ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 82.

Bulletin, t. XXII.

⁽³⁾ G. A. REISNER, *Models of ships and boats*, dans le *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Caire, 1913, p. 83.

pour les morts », décrit la coque d'un de ces mêmes bateaux. Je résume cette description comme suit : une poutre centrale, composée de trois pièces jointes bout à bout au moyen de tenons en queue d'aronde; de cette poutre, et parallèlement, partent des rangées de planches irrégulières jointes ensemble également au moyen de tenons en queue d'aronde. Les lisses sont formées de quatre pièces liées à la poutre centrale par des tenons en queue d'aronde et des assemblages à clés. Les creux qui se trouvent au sommet de la lisse sont généralement des mortaises d'assemblages à clés. Quant aux pièces qui constituent la lisse, elles sont jointes bout à bout par des clés ou des liens de cuir ou de métal.

D'autre part, des renseignements sont encore fournis par un bas-relief du tombeau de Ti⁽¹⁾, qui date de la V^e dynastie; ce bas-relief représente une barque en bois, en voie d'achèvement. Une dizaine d'ouvriers y travaillent. Six d'entre eux sont précisément occupés à ajouter une planche, et il est aisé de voir les tenons qui serviront à assujettir solidement cette planche à la précédente. Deux travailleurs frappent à coups redoublés sur la pièce de bois, au moyen de masses, dans le but évident de faire entrer de force les tenons dans les mortaises. D'autres ouvriers aplanissent les parois à l'herminette. Un autre, enfin, est fort occupé à une opération qui consiste à frapper, au moyen d'un marteau en forme de massue, sur un outil en partie masqué par la main de l'ouvrier. Cet outil est un bédane, ou ciseau à mortaiser, et l'ouvrier est justement en train de préparer des mortaises dans le bois.

Mais le procédé le plus curieux, à coup sûr, c'est l'assemblage par ligature — on pourrait dire par *couture* — que les charpentiers navals égyptiens employaient, tel qu'il est décrit plus haut (fig. 5 et 6). C'est probablement à ce procédé que l'historien grec Hérodote fait allusion quand il décrit la façon dont on construisait les barques en Égypte (II, 96). Les bateaux ainsi construits étaient littéralement *cousus*, et d'ailleurs il semble que les Égyptiens n'aient pas été les seuls à se servir de semblables embarcations : nous pouvons en rapprocher les *πλοῖα ραπτά* de Strabon⁽²⁾, faits de peaux cousues ensemble, et aussi certains *bateaux cousus* dont il est fait mention dans le périple de la mer

⁽¹⁾ G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, Leipzig, 1913, pl. 120.

⁽²⁾ STRABON, 308 (lib. VII, cap. 4, § 1, éd. C. Müller et F. Dübner).

Érythrée⁽¹⁾; de nombreux voyageurs, Marco Polo, les Gemelli Carreri, sir B. Frere, Friar Odoric, s'accordent pour dire que ces bateaux sont assemblés uniquement au moyen de chevilles de bois, et de sortes de ficelles en bourre de noix de coco; la raison qu'ils donnent de l'absence de clous est la pénurie du fer.

En menuiserie, en charpenterie et en ébénisterie on retrouve le même souci de réaliser des assemblages solides et durables. La première partie de ce travail ayant exposé les procédés employés pour assembler les pièces des sarcophages, nous n'y reviendrons pas. Nous ajouterons seulement que ces procédés n'étaient pas particuliers aux sarcophages, mais s'appliquaient à tous les objets de menuiserie : coffres et coffrets, caisses de toutes sortes.

En charpenterie, l'assemblage par tenon et mortaise était communément employé; les travaux de charpente exécutés dans les tombeaux nous en ont conservé la preuve. D'autre part, nous voyons dans un bas-relief du tombeau de Ti une scène représentant deux charpentiers assis sur un demi-tronc d'arbre, et occupés à pratiquer des mortaises dans cette pièce⁽²⁾. Les mortaises sont même représentées, mais en plan, conformément à l'habitude égyptienne.

En ébénisterie enfin, de nombreux témoignages prouvent combien l'assemblage, par tenon et mortaise surtout, était fréquemment employé. Dans le même tombeau de Ti, une scène représente un ébéniste sciant une pièce de bois⁽³⁾; un autre, placé derrière le premier, mortaise une autre pièce de bois. Dans les *Denkmäler* de Lepsius, nous avons également une scène d'ébénisterie⁽⁴⁾: deux ouvriers fabriquent un lit. L'un d'eux frappe à grands coups de maillet sur un ciseau, pour préparer des mortaises qui recevront les tenons d'une autre pièce. Citons enfin une scène très intéressante qui montre des ébénistes en plein travail : c'est une scène tirée des bas-reliefs de la « Tombe des Graveurs » à Thèbes⁽⁵⁾ : « Les menuisiers. Une équipe confectionne le catafalque où reposera la momie. . . Deux ajusteurs disposent les amulettes autour du catafalque, où ils emmortaisent leurs tenons, en soulevant les barres horizontales, et en les y insérant au moyen d'un ciseau à froid. »

⁽¹⁾ W. H. SCHOFF, *The Periplus of Erythraean sea*, Longmans and Co., New-York, 1912, p. 154, n. 36.

⁽²⁾ G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. 120.

⁽³⁾ *Ibid.*, pl. 133.

⁽⁴⁾ R. LEPSIUS, *Denkmäler*, Ergänzungsband, pl. XIX (Gizeh, Grab 27).

⁽⁵⁾ *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. V, *Tombe des Graveurs*, pl. II et p. 557.

Bien qu'il semble, à première vue, qu'aucun lien direct n'existe entre la menuiserie et la joaillerie, nous aborderons — très sommairement — l'étude de la technique de la bijouterie au point de vue spécial de l'assemblage. Les Égyptiens employaient en effet le même mot *menkh* pour désigner, surtout sur les bas-reliefs, le travail de l'orfèvre et celui du menuisier ou du charpentier, et l'emploi du même mot, dans les deux cas, est appelé, nous le verrons plus loin, par le sens intrinsèque de la racine *menkh*.

Une transition naturelle est d'ailleurs fournie par les procédés des bijoutiers égyptiens pour les fermoirs de colliers. L'ouvrage très documenté de M. É. Vernier⁽¹⁾ fournit à ce sujet des renseignements nombreux : nous trouvons notamment des systèmes de fermeture à cheville, à tenon, retenu dans une mortaise par une goupille, ou encore à tenon en T ou en queue d'aronde.

Quant aux colliers proprement dits, ils étaient composés de pièces de forme et de matière variables, enfilées ou suspendues. C'étaient en général des perles faites de métal ou d'une sorte de céramique, percées, et traversées par un fil métallique⁽²⁾.

La partie la plus curieuse du montage au point de vue technique, est l'arrêt des fils à chacune des extrémités du collier : « les fils retenant tous les éléments, écrit M. Vernier⁽³⁾, viennent aboutir à des pièces. . . . Ces pièces portent sur leur épaisseur une série de trous qui reçoivent les fils, et ceux-ci sortent, après avoir traversé la pièce, par un trou unique. »

En bijouterie, par conséquent, nous retrouvons chez l'ouvrier égyptien, comme en menuiserie, le souci de faire des assemblages bien exécutés, solides. Ce qui était nécessaire, dans le travail du bois, devient indispensable dans le travail des matières ou pierres précieuses. On conçoit aisément qu'un collier de perles d'or ou de lapis-lazuli, par exemple, doive être solidement agencé dans toutes ses parties pour ne pas exposer son propriétaire à le perdre.

Un des outils dont, si nous en croyons les bas-reliefs, les menuisiers, charpentiers et ébénistes égyptiens se servaient le plus fréquemment, mérite un examen attentif parce que son usage précis est mal défini, et que cet outil

⁽¹⁾ É. VERNIER, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, Caire, 1907, t. II, p. 86.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 92.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 93.

est le déterminatif du mot *menkh*, dont l'étude fera l'objet des 3^e et 4^e parties de ce travail.

On peut identifier cet outil à l'aide de ses représentations sur les bas-reliefs, où il est figuré, soit comme outil proprement dit, soit comme déterminatif.

Nous trouvons dans un ouvrage de M. Flinders Petrie ⁽¹⁾ une reproduction en couleurs de l'outil; le manche est de couleur bistre, qui indique le bois. Il est cerclé de jaune, ce qui permet de supposer qu'au moyen d'un fil de cuivre serré autour du manche de l'outil, on empêchait le bois de se fendre à la percussion. Enfin la lame est peinte en bleu, ce qui indique le fer.

On trouve également à Beni-Hasan ⁽²⁾ une figure qui représente le détail de cet outil : le manche est jaune, ce qui indique encore le bois; mais la lame est colorisée en rouge, ce qui fait supposer qu'elle était en cuivre.

D'autre part M. Erman ⁽³⁾, parlant des outils de menuisier, et notamment du †, dit qu'un heureux hasard nous a conservé des exemplaires de presque tous ces outils. D'après les représentations qu'il donne du †, on constate que cet outil se composait d'un manche cylindrique en bois, dans lequel était fixée une tige de fer plate et quadrangulaire, taillée en biseau à son extrémité. Dans certains exemplaires, la lame était retenue au manche au moyen de lanières, probablement en cuir.

Par sa seule forme, on peut identifier cet outil avec le bédane du menuisier, du charpentier, et même du serrurier moderne. Et, si l'outil moderne est mieux fabriqué que l'outil égyptien, la forme n'a pas changé.

L'ouvrier moderne s'en sert pour mortaiser le bois ou le fer. L'ouvrier égyptien en faisait évidemment le même emploi. Nous avons vu, en examinant les bas-reliefs de l'Ancien Empire, les charpentiers navals, une masse dans la main droite, frapper à coups redoublés sur le † qu'ils tiennent dans la main gauche. Il est clair que ces ouvriers percent des mortaises dans l'épaisseur du bois.

D'ailleurs, si l'on conservait encore quelques doutes à cet égard, il suffirait, pour les lever, d'examiner certaines représentations du bédane comme déterminatif, et dans lesquelles le signe † surmonte précisément un petit cercle

⁽¹⁾ FLINDERS PETRIE, *Medum*, London, 1892, Frontispice, n° 17; cf. pl. XI, registre supérieur, et p. 32, col. 1.

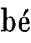
⁽²⁾ PERCY NEWBERRY, *Beni-Hasan*, t. IV, pl. XXV, fig. 67.

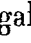


⁽³⁾ A. ERMAN, *Aegypten*, p. 602.

qui représente le trou fait par l'outil ⁽¹⁾. Dans une autre scène, deux charpentiers pratiquent des mortaises dans un demi-tronc d'arbre; au-dessous du ciseau qu'ils tiennent en main, le sculpteur a figuré, sur la pièce de bois, les mortaises rectangulaires exécutées par les ouvriers ⁽²⁾.

L'impression générale qui se dégage de l'étude des assemblages dans la technique égyptienne est donc une impression de solidité; on devine chez le charpentier, chez l'ébéniste, chez l'orfèvre, le souci, la constante préoccupation de faire œuvre durable, et ils y ont réussi, puisque leurs ouvrages se sont conservés intacts durant des millénaires.

III

La représentation figurée du bédane, qui est le signe , sert de déterminatif graphique à la racine *menkh*. Ce fait permet de se demander s'il existe un rapport direct entre l'outil en question et le sens primitif de cette racine; autrement dit, la racine *menkh* étant déterminée par un bédane, ne signifie-t-elle pas «un bédane, un ciseau» du moins à l'origine, si elle est employée comme substantif; et si elle est employée comme verbe, l'action exprimée par ce verbe n'est-elle pas l'action exécutée au moyen du bédane? Il y a là un rapport possible entre le déterminatif et la racine déterminée. Reste à savoir s'il en est bien ainsi en réalité.

Nous avons vu que le bédane servait à percer des trous et plus spécialement des mortaises. Nous avons vu également que le signe  était quelquefois représenté surmontant un trou circulaire, ou un trou de forme rectangulaire, c'est-à-dire une mortaise; ajoutons que dans le tombeau de Mera ⁽³⁾, qui date de l'Ancien Empire, le verbe *uba* «forer, percer», se trouve écrit , c'est-à-dire avec le ciseau pénétrant en partie dans un morceau de bois. L'emploi de l'outil  est donc précisé d'une façon indiscutable.


Or il se trouve qu'on rencontre le substantif *menkh* signifiant «ciseau, bédane». A vrai dire, cet emploi est assez rare et ne s'est trouvé que deux ou


⁽¹⁾ G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. 120.

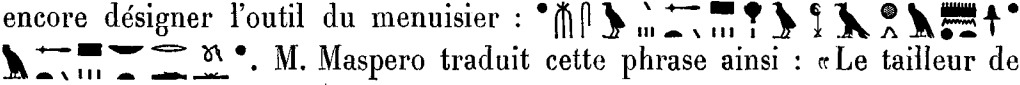

⁽²⁾ *Ibid.*

⁽³⁾ *Tombeau de Mera*, salle A 13, photogr. Montet.

trois fois jusqu'à présent. M. Loret, dans son Dictionnaire personnel, en a réuni les exemples suivants, par ordre chronologique :

1° Parmi les outils représentés sur un sarcophage du Moyen Empire du Musée du Caire ⁽¹⁾ se trouve l'outil ↑ accompagné du nom ; remarquons en passant que le mot est au féminin.

2° Dans le tombeau de Séthôsis I^{er} ⁽²⁾, parmi les outils et ustensiles servant à la cérémonie de l'*Ap-ro*, figure encore le mot , cette fois comme substantif masculin et avec son déterminatif tout déformé.

3° Dans une phrase tirée du Papyrus Sallier II ⁽³⁾, le mot *menkh* semble encore désigner l'outil du menuisier : . M. Maspero traduit cette phrase ainsi : « Le tailleur de pierre cherche du travail — en toute espèce de pierres dures ⁽⁴⁾ ». Mais cette traduction n'est pas satisfaisante, car elle laisse dans l'ombre la préposition  qui précède immédiatement *menkh*. Or il semble bien que cette préposition, placée entre un verbe et un substantif, fait de ce verbe un verbe intransitif et de ce substantif un complément indirect; il deviendrait ainsi logique de traduire cette phrase de la façon suivante : « le tailleur de pierre cherche *au moyen de l'outil menkh* — dans toute sorte de matière dure », le verbe *chercher* ayant ici le sens de *fouiller*. Il est prudent toutefois de ne pas trop faire fonds sur cet exemple, la traduction restant imprécise et discutable ⁽⁵⁾.

Il est néanmoins bien certain, ne serait-ce que par les deux premiers exemples, que le mot *menkh* employé comme substantif, au féminin sous le Moyen Empire, au masculin sous Séthôsis I^{er}, avait le sens de « ciseau, bédane ».


Mais il avait aussi, comme substantif également, le sens d'un nom de métier, probablement le sens de *menuisier*, ou de *charpentier*, peut-être même, par extension, le sens général d'*ouvrier en bois*. On trouve, dans le tombeau de Ti ⁽⁶⁾,

⁽¹⁾ P. LACAU, *op. cit.*, sarcophage n° 28088.


⁽²⁾ *Le tombeau de Séti I^{er}*, tome II des *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, partie III, pl. 13.

⁽³⁾ *Papyrus Sallier II*, pl. V, l. 1.


⁽⁴⁾ *Genre épistolaire*, p. 51.

⁽⁵⁾ Il faut remarquer, toutefois, que l'absence de  derrière le mot *menkh-it* semble donner au signe ↑ la valeur d'un déterminatif figuratif.

⁽⁶⁾ G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. 133.

une scène qui représente un ouvrier sciant un chevron, et qui porte la légende :  « scier au moyen de la scie, par l'ouvrier *menkh* ».

L'emploi de *menkh* comme verbe est infiniment plus fréquent. Nous avons dit, en commençant ce chapitre, que l'action exprimée par ce verbe s'exécutait peut-être au moyen du ciseau, qui est le déterminatif de la racine. Il en est bien ainsi en réalité, à notre avis, quelle que soit la phrase où le mot se rencontre, et lorsqu'il a un sens technique. Nous examinerons des exemples, d'abord dans la charpenterie navale.


1° Champollion décrit ainsi une scène de construction de barque du tombeau de Khnoum-hotep : « Devant le chef sont quatre charpentiers sous la direction d'un surveillant, construisant une barque avec la hache, le maillet, et, vers la poupe, un ouvrier enfonçant une cheville, porte la légende  ↑, l'ouvrier, le faiseur ⁽¹⁾ ». Nous avons vu que cet ouvrier n'enfonçait pas une cheville, mais perce une mortaise, et le mot *menkh* est ici le verbe indiquant l'action de *mortaiser*.

2° Même emploi dans la tombe d'Aba à Deir-el-Gebrâwi ⁽²⁾. Une des scènes représente la construction des barques. La légende est très mutilée, mais se



Fig. 7.

termine par le mot *menkh*, avec, pour déterminatif, un signe dont la précision ne laisse aucun doute sur le sens du mot. Ce signe représente un homme appuyé sur un genou et frappant sur un ciseau au moyen d'une sorte de massue (fig. 7). Le mot est, de toute évidence, employé comme verbe signifiant « faire l'action de *menkh*, de percer un trou, de mortaiser ».


3° Même emploi également dans un bas-relief du tombeau de Ti : dans une scène de construction de barques ⁽³⁾, au-dessus d'ouvriers qui exécutent toujours la même opération, consistant à frapper sur un ciseau au moyen d'une masse, la légende porte :  « mortaiser, par le charpentier ».

⁽¹⁾ *Notices descriptives*, t. II, p. 399.

1902, t. II, pl. X.


⁽²⁾ N. DE G. DAVIES, *Deir-el-Gebrâwi*, London,

⁽³⁾ G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. 120.


En matière de menuiserie et d'ébénisterie, on peut également trouver des exemples typiques. Nous voyons, dans les *Denkmäler* de Lepsius⁽¹⁾, une scène qui représente deux artisans en train de fabriquer un lit; celui de gauche frappe à coups de maillet sur un ciseau; la légende porte :  « mortaiser un lit par le menuisier ».


Mais toutes ces mortaises, que nous venons de voir percer, étaient destinées à recevoir des tenons, ou des chevilles, ou encore des clés, un intermédiaire quelconque ayant pour but de fixer une autre pièce à la pièce ainsi mortaisée; peut-être même, dans certains cas, les ouvriers, au lieu de mortaises, percent-ils des trous ou des couloirs, pour réaliser l'assemblage par liens que nous avons examiné dans la 1^{re} partie de ce travail (fig. 5 et 6). Quoi qu'il en soit, c'est toujours en vue de la réalisation ultérieure d'un solide assemblage, que l'action *menkh* est exécutée. Nous verrons que ces deux idées de *fixation* et de *solidité* sont restées pour ainsi dire inséparables de la racine *menkh*.

Dans la joaillerie, enfin, nous allons retrouver la même racine *menkh*, également avec un sens technique. Or ici, ce sens technique paraît être assez éloigné du sens que nous venons de rencontrer en charpenterie et en menuiserie. Nous verrons qu'en réalité cette racine est toujours accompagnée dans tous ses emplois, quels qu'ils soient, d'une nuance de sens bien déterminée, et qui fait en quelque sorte partie intégrante de la racine.

Dans la tombe d'Aba à Deir-el-Gebrâwi⁽²⁾, une même scène représentée deux fois nous montre deux nains tenant un collier; la légende de la scène de gauche est : . Même légende pour une scène analogue représentée dans la tombe d'Aba à Thèbes⁽³⁾, qui est une réplique de la précédente.

Dans son *Dictionnaire égyptien*, Champollion donne deux exemples du mot *menkh*⁽⁴⁾ :

, pour lequel il donne la traduction : « travailleur d'or, orfèvre ». Il indique comme provenance pour cette citation, les *Catacombes de Thèbes*, ce qui signifie, probablement, la tombe d'Aba à Thèbes.

, qu'il traduit par « travailleur d'argent, ouvrier en argenterie ».

(1) LEPSIUS, *Denkmäler*, Ergänzungsband, pl. XIX (Gizeh, Grab 27).

XIII, 2^e reg.


(3) *Ibid.*, pl. XXIV.


(2) N. DE G. DAVIES, *Deir-el-Gebrâwi*, t. I, pl.


(4) CHAMPOLLION, *Dictionn.*, p. 234.

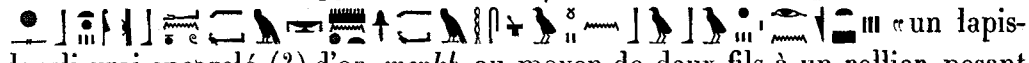
La formule *menkh nub*, prise ainsi isolément, est d'une interprétation délicate; il est difficile d'en tirer parti et d'en donner une explication précise pour l'instant. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Par les quelques exemples qui suivent, nous essaierons de déterminer de façon aussi satisfaisante que possible le sens que la racine *menkh* a pu avoir en joaillerie, et le rapport qui peut exister entre tous les emplois techniques de cette racine en général.

1° Dans le Papyrus de Leyde n° 344, qui date du Moyen Empire⁽¹⁾, nous trouvons la phrase suivante :  « maintenant l'or, le lapis-lazuli, l'argent, la turquoise sont *menkh* au cou des femmes esclaves ».

2° Dans les *Zaubersprüche für Mutter und Kind* on relève également deux exemples de l'emploi de *menkh* en joaillerie⁽²⁾ :  « dire cette formule sur trois perles, une de lapis-lazuli, une de jaspe, une de malachite, qui sont *menkh* sur un fil de . . . (?) et suspendues au cou de l'enfant ».

3° Même papyrus⁽³⁾ :  « dire cette formule sur des plaques d'or, des boules d'améthyste, un sceau, un crocodile et une main, qui sont *menkh* sur un fil de . . . (?), disposés en amulettes, et suspendus au cou de l'enfant. Bon. »

4° Dans le Grand Papyrus Harris 52 b/2, nous trouvons la phrase suivante :  « un lapis-lazuli vrai encerclé (?) d'or, *menkh* au moyen de deux fils à un collier, pesant 3 *qad* ».

⁽¹⁾ ALAN H. GARDINER, *The admonitions of an Egyptian Sage from a hieratic Papyrus in Leiden*, Leipzig, 1909, p. 31 : papyrus de Leyde n° 344, recto, p. 3, l. 2-3.

⁽²⁾ A. ERMAN, *Zaubersprüche*, Berlin, 1901, p. 9 : papyrus n° 3027 du Berliner Museum, recto, I, l. 3-4.

⁽³⁾ Verso, II, l. 6-7.

5° Enfin, dans *Le Mythe d'Horus* de M. É. Naville⁽¹⁾, qui date de l'époque ptolémaïque, le mot *menkh* est encore employé, mais écrit, cette fois, au moyen du seul signe \uparrow : « le scarabée d'or, *menkh* sur une torsade d'étoffe rouge, est mis au roi, à son cou ».

Il est évident que, dans les cinq exemples qui précèdent, le mot *menkh* a, sinon le même sens, du moins des sens tout à fait voisins les uns des autres; dans le 2° exemple ce sont des perles *menkh* sur un fil, dans le 3°, ce sont des amulettes diverses, dans le 4°, c'est une pierre fine, et dans le 5° il est question d'un bijou *menkh* sur une torsade; la traduction qui vient tout naturellement à l'esprit, c'est « monté »; c'est le terme qui convient le mieux, et qui a en même temps l'avantage de contenir la nuance de sens exprimée par *menkh*; cette nuance est assez subtile à dégager, car elle est complexe; elle renferme à la fois une idée d'*assemblage*, de *fixation* d'éléments les uns aux autres, de manière à former un tout, et une idée de *solidité*, destinée à assurer une durée au tout ainsi formé. Le terme *monter*, dans les exemples qui nous occupent, indique bien l'idée de fixation d'éléments ensemble, soit perles, soit bijoux de matière précieuse; il indique également l'idée de solidité et de durée; il est facile de concevoir que le joaillier qui montait des bijoux cherchait tout particulièrement à faire un montage solide, faute de quoi le porteur du bijou était exposé à le perdre en tout ou en partie; et cette perte pouvait être d'importance puisque, par exemple, le texte du Papyrus Harris nous parle d'une pierre précieuse pesant 3 *qad*, c'est-à-dire environ 30 grammes! Et la traduction *monter* peut également s'appliquer aux autres scènes et exemples que nous avons cités plus haut. Les expressions *menkh nub* et *menkh hat*, notamment, que nous avons rencontrées, et dont nous avons réservé l'interprétation, peuvent également recevoir la même traduction. Le caractère vague des scènes de bijouterie dont il est question permet de considérer qu'elles ne représentent pas une opération déterminée du montage des colliers, mais le montage terminé. Nous proposons donc pour *menkh nub* la traduction « monteur d'or » et pour *menkh hat* « monteur d'argent ».

D'ailleurs il faut remarquer à ce propos que les scènes de bijouterie ne sont

⁽¹⁾ É. NAVILLE, *Le Mythe d'Horus*, pl. XX.

pas en général très variées, et ne représentent pas beaucoup d'opérations différentes; cela tient, on le conçoit aisément, à ce que le travail de joaillerie est tout de finesse et de minutie⁽¹⁾, et le sculpteur était fort embarrassé pour en reproduire les détails sur la pierre; il se bornait à figurer, par exemple, un orfèvre au creuset, ou martelant une feuille de métal, ou, plus simplement encore, il représentait le travail complètement terminé, comme dans la tombe d'Aba.

Quant à l'exemple 1^o, la phrase du Papyrus de Leyde, il présente probablement, quant au fond, une sorte d'ellipse en ce sens que les matières précieuses y sont dites *menkh* directement au cou des femmes esclaves, alors que, dans les autres exemples, nous avons toujours un intermédiaire de suspension (fil, torsade d'étoffe); mais cela ne nous empêche nullement de traduire ici encore le mot *menkh* par « monté ».

Dès lors, le rapport est aisé à saisir entre *menkh* dans la technique du travail du bois, et *menkh* dans la technique de la joaillerie. Dans un cas, comme dans l'autre, le mot exprime les nuances d'*assemblage*, de *fixation* et de *solidité*.

IV

La transition entre le sens purement technique de la racine *menkh*, et les sens dérivés et métaphoriques, nous est fournie tout naturellement par son emploi comme adverbe.

Nous en trouvons des exemples très intéressants dans certaines scènes de boucherie de l'Ancien Empire, examinées par M. Montet⁽²⁾. L'une de ces scènes représente des conducteurs qui mènent des oryx au sacrifice; elle est particulièrement mouvementée. Laissons la parole à M. Montet : « Le conducteur s'efforce de maintenir toujours droit la tête de l'animal, empoignant d'une main les cornes, de l'autre le museau. Ce n'était pas toujours facile. L'oryx réussissait parfois à se dégager. Il fallait au plus vite lui serrer le cou, saisir les cornes. Trois hommes n'étaient pas de trop pour en venir à bout. Pendant

⁽¹⁾ Cf. É. VERNIER, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 61.

⁽²⁾ P. MONTET, *Les scènes de boucherie dans les*

tombes de l'Ancien Empire, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VII, p. 51.

la lutte, ils s'adressent quelques exhortations : « tire fort », ou bien « tiens-le bien » ⁽¹⁾. »

On voit que c'est sous la forme d'une locution, , que notre mot est employé comme adverbe. Quant au sens, il n'est pas douteux, et l'explication, donnée par M. Montet, de cette intéressante légende prouve clairement que signifie ici *solidement* et non autre chose.

Une autre scène représente deux bouchers occupés à dépecer un bœuf pièce par pièce : « Au moment de trancher la jambe de devant, le boucher s'adresse à son aide et lui recommande de tirer fortement et de tenir bon : « tiens solidement » ⁽²⁾ ». Là encore le sens de l'adverbe est tellement net et précis qu'il n'y a pas de place pour la discussion.

Enfin, dans le tombeau de Ptah-hotep ⁽³⁾, une scène représente un boucher qui tient ferme la patte d'un bœuf tué. On lui dit : . Il répond : « tire fort — je tiens solidement ».

Ces trois exemples sont absolument typiques. Ils établissent de façon certaine la nuance exprimée par la locution adverbiale , c'est-à-dire une nuance de *solidité*.

Mais la racine *menkh* est également employée, et c'est le cas le plus fréquent, surtout pendant le Nouvel Empire, avec un sens purement métaphorique. Il nous faut donc rechercher, à l'aide d'exemples choisis à des époques différentes, s'il existe un rapport direct entre le sens technique de la racine qui nous occupe, et son sens métaphorique et abstrait.

Voici quelques exemples :

1° ⁽⁴⁾ « fixer durablement cette mission par écrit, et reproduire à de nombreux exemplaires ».

2° Un avertissement de Hapi-djefa à son ⁽⁵⁾ : « je t'ai solidement pourvu en champs, personnel, troupeaux ».

3° « Le dieu lui accorde de grands Nils (inondations) pour multiplier les récoltes dans cette terre, pour enrichir les offrandes, et ».


⁽¹⁾ M. Montet renvoie, pour cet exemple, à *L., D., II, 71 b.*


⁽²⁾ P. MONTET, *op. cit.*, p. 59.

⁽³⁾ *Ptah-hotep*, pl. 34 (édit. Paget-Pirie).

⁽⁴⁾ R. WEILL, *Décrets royaux*, p. 82.


⁽⁵⁾ *Siut*, pl. VI, col. 271.

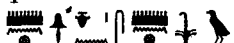
 ⁽¹⁾ pour établir solidement les animaux qu'il a créés et les hommes qui sont sortis de son œil ».

4°  ⁽²⁾ « qu'elles sont solides, tes décisions, ô maître d'éternité ! ».

Dans le premier exemple il est question de faire un compte rendu par écrit ; il est clair qu'on veut ainsi fixer de façon durable la mission dont il est parlé : les paroles s'envolent, les écrits restent, dit un proverbe français.

Dans le second exemple, la racine *menkh* a presque un sens juridique, en conservant néanmoins toute sa vigueur : le personnage qui parle rappelle à son *hem-ka* qu'il l'a fait bien et dûment propriétaire de champs, d'esclaves, de troupeaux, qu'il l'en a nanti, qu'il lui en a assuré de façon légale, entière, indiscutable, la pleine propriété, et cela de façon d'aurant plus durable que les biens donnés aux *hem-ka* devenaient héréditaires.

Le troisième, comme le quatrième exemple, présentent encore deux emplois de la même racine sous la forme du verbe factitif . La même nuance de sens s'y retrouve encore.

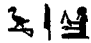
Un dernier exemple enfin, tout à fait particulier et intéressant, retiendra notre attention. C'est la phrase suivante :  ⁽³⁾ « *menkh* de cœur envers celui qui lui a donné une position solidement assurée ».

Outre le joli rythme de cette phrase, dans laquelle l'allitération produit le plus heureux effet, la répétition de la même racine, au point de vue sémantique, constitue une trouvaille ; elle crée une sorte de parallélisme, une réciprocité d'action d'un des personnages vis-à-vis de l'autre. Il s'agit de trouver le terme français le plus propre à traduire exactement l'expression *menkh ab*. En propres termes cela signifie *solide de cœur*, et, suivie de la préposition *n*, cette locution exprime la solidité du cœur *envers* quelqu'un, d'où, *constant, sûr, fidèle, loyal, sur qui on peut compter*.

Tels sont donc les sens métaphoriques que nous proposons pour la racine *menkh*. Jusqu'ici, les auteurs se contentaient de traduire par des termes vagues, des termes passe-partout tels que « parfait, parfaitement, bon, excel-

⁽¹⁾ W. MÜLLER, *Egyptol. Researches*, p. 14.

⁽²⁾ A. ERMAN, *Chrestomathie*, p. 74 (texte du règne d'Akh-en-aten).

⁽³⁾ Thèbes, tombe de , XVIII^e dynastie (photographie Montet), stèle du côté nord, ligne 18.

lent, bien », etc. Quant au sens technique, il n'en était point question, ou bien les auteurs proposaient des sens à notre avis erronés.

Le premier en date, Champollion⁽¹⁾, donnait les équivalents suivants : « *formare, dare formam, fingere*, former, donner une forme, travailler ». Si tels sont les sens de la racine *menkh*, on ne s'explique pas pourquoi son déterminatif est un bédane, à moins que l'auteur, et c'est probablement le cas, ne considère l'outil † comme un ciseau de sculpteur; nous avons vu qu'il n'en était rien, et qu'il s'agit bien d'un outil de menuisier.

Le *Dictionnaire* de Brugsch⁽²⁾ consacre à la racine *menkh* un article assez considérable. L'auteur propose, en français, les équivalents suivants : « exécuter un ouvrage, former un ouvrage à l'aide d'instruments ». Voilà des sens bien généraux pour une racine dont le déterminatif est parfaitement précis; ou bien il faudrait supposer que le signe † a une portée très générale et synthétise à lui seul la notion d'*instruments quelconques* : il ferait fonction de déterminatif collectif; or, il nous semble beaucoup plus logique d'admettre que le † est un outil bien défini, servant à effectuer un travail également bien défini. Mais ensuite l'auteur passe brusquement du sens de « former un ouvrage à l'aide d'instruments » au sens de « bien travailler »; évidemment, entre le premier sens et le sens de *travailler*, il y a un rapport étroit, mais il est arbitraire d'ajouter l'idée *bien*. Enfin, comme sens tout à fait dérivés, l'auteur propose : « faire de bonnes œuvres, être bienfaisant, généreux », avec l'équivalent grec *εὐεργετέω*, donné en effet par le décret bilingue de Canope, et sur lequel nous reviendrons.

Quant à M. Pierret⁽³⁾, il commence par où finit le *Dictionnaire* de Brugsch, c'est-à-dire qu'il donne en tout premier lieu l'équivalent grec *εὐεργεσία*; ensuite, il dit que *menkh* a le sens propre de « former, exécuter »; il encourt les mêmes critiques que Champollion.

Enfin, M. A. Erman⁽⁴⁾, dans son glossaire, néglige complètement les sens concrets de la racine et se borne à donner les sens abstraits de « récompenser, rétribuer, être excellent ».

⁽¹⁾ *Dictionnaire égyptien*, Paris, Firmin Didot, 1841, p. 234.

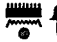
⁽²⁾ *Dictionnaire hiéroglyphique et démotique*, Leipzig, 1867, p. 660 et 661.

⁽³⁾ PIERRET, *Vocabulaire hiéroglyphique*, Paris, Vieweg, 1875, p. 214-215.

⁽⁴⁾ A. ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, Berlin, Reuther und Reichard, 1904, p. 51.

Il y a longtemps déjà, M. V. Loret, dans un très riche Dictionnaire entièrement écrit de sa main, a découvert pour *menkh* les sens techniques que nous avons proposés, c'est-à-dire, d'abord, l'outil de menuisier, le « bédane »; puis, le nom de l'ouvrier qui s'en sert, et enfin, pour la racine employée verbalement, « percer un trou, mortaiser ». Il propose ensuite la gradation suivante : « mortaiser pour faire un assemblage solide, assembler solidement; solide, durable; solide de cœur, fidèle, constant, sûr, digne de confiance ».

Nous croyons avoir donné, dans le présent travail, des arguments assez nombreux et probants pour faire admettre cette gradation comme représentant l'histoire du sens de la racine *menkh* dans la langue égyptienne. Ajoutons d'ailleurs que, pour les sens métaphoriques de la racine, nous n'avons ici qu'à peine défriché le chemin, laissant à d'autres, ou même nous réservant plus tard, le soin d'approfondir cet intéressant mais très vaste sujet.

Nous rechercherons enfin si ce mot, avec son sens fondamental, s'est conservé en copte. Les auteurs que nous avons cités admettent, sauf Pierret, que le mot *menkh* s'est conservé dans le mot ΜΟΥΝΚ, ou, du moins, ils proposent un rapprochement entre les deux mots : dans le *Dictionnaire* de Brugsch, l'auteur écrit même, en tête de l'article  : « *menkh*, une racine qu'on rencontre très fréquemment, et qui s'est conservée en copte sous la forme ΜΟΥΝΚ. . . ». M. Erman, de son côté, n'identifie pas délibérément les deux mots, mais se contente de proposer leur rapprochement : « comparer ΜΟΥΝΚ », dit-il prudemment ⁽¹⁾.

S'il nous est permis d'émettre un avis sur la question, nous dirons que ce rapprochement ne doit nullement être fait; ces deux mots n'ont entre eux aucun rapport; en se plaçant au point de vue de la phonétique pure, et *a priori*, l'échange du ● égyptien en κ copte est inadmissible. M. Erman lui-même, en tête de sa Grammaire ⁽²⁾, admet pour ● le changement en ɣ ou en ω, mais ne parle pas d'un changement en κ. M. Sethe ⁽³⁾, d'autre part, admet également le changement de ● en ɣ ou en ω; il ajoute qu'exceptionnellement le ● peut se changer en κ, mais il s'appuie, dans cette affirmation,

⁽¹⁾ A. ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, p. 51.

⁽²⁾ A. ERMAN, *Aegyptische Grammatik*, 3^e édit., p. 65, § 111.

⁽³⁾ K. SETHE, *Das ägyptische Verbum im Altägyptischen, Neuägyptischen und Koptischen*, t. I, p. 153, § 255, 3^o.

sur quatre exemples peu convaincants, dont précisément le mot $\mu\omicron\Upsilon\Nu\kappa$ lui-même...

Si on se place au point de vue de la sémantique, on constate que d'une part la racine *menkh* signifie «percer un trou, mortaiser, assembler solidement»; d'autre part le mot copte $\mu\omicron\Upsilon\Nu\kappa$ signifie «former, façonner, sculpter», et de là viennent probablement les acceptions données par Champollion et Brugsch pour le mot égyptien. Mais comment peut-on admettre comme sens premier d'une racine égyptienne le sens d'un mot copte dont le rapport de filiation avec cette racine n'est même pas prouvé? D'ailleurs, on ne saurait trop s'étonner de la persistance avec laquelle les égyptologues ont tenu à rapprocher *menkh* de $\mu\omicron\Upsilon\Nu\kappa$, mots qui n'ont entre eux aucune analogie de signification, tandis qu'ils ont presque toujours passé sous silence le verbe $\text{𓂏} \times$ qui, lui, présente exactement le même sens que le copte $\mu\omicron\Upsilon\Nu\kappa$ et en offre, de plus, la transcription littérale.

Il est enfin une donnée dont il nous faut tenir compte : c'est l'équivalent grec de *menkh* dans le Décret de Canope. Cet équivalent, nous l'avons vu dans Brugsch et dans Pierret, c'est $\epsilon\upsilon\epsilon\rho\gamma\epsilon\sigma\iota\alpha$. Or, ce mot grec vient de $\epsilon\upsilon\epsilon\rho\gamma\acute{\eta}\varsigma$, qui, selon le Dictionnaire de Bailly, signifie : «bien travaillé — au sens matériel (char, navire, vêtements). *Il.*, V, 585; 24, 396; *Hés.*, *O.* 627; *Od.*, XIII, 224, etc.» On peut également rapprocher de ce mot le mot $\epsilon\upsilon\epsilon\rho\gamma\acute{o}\varsigma$, qui, dans Théocrite (10, 43) et dans les *Géoponiques* (2, 46, 1), signifie aussi «bien travaillé». Il est infiniment curieux de constater que cette évolution du mot grec est presque exactement la même que celle du mot égyptien par lequel il est traduit à l'époque ptolémaïque. Le mot $\epsilon\upsilon\epsilon\rho\gamma\acute{\eta}\varsigma$ est en effet employé, avec son sens concret, presque technique, par Homère et Hésiode, les deux plus anciens auteurs grecs connus, de même que *menkh* est employé dans les textes des premières dynasties, et avec un sens analogue. Avec l'action du temps, ces deux mots ont pris, chacun de son côté, une signification de plus en plus abstraite et tellement identique qu'on s'est servi des deux termes, dans le Décret de Canope, pour exprimer la même idée. Ce parallélisme absolu dans l'évolution des deux mots est tout à fait remarquable et méritait d'être signalé.

Sans insister davantage sur les sens métaphoriques de *menkh*, dont l'étude approfondie, étant donné le nombre considérable des exemples, nécessiterait

un mémoire spécial et dépasserait de beaucoup le cadre de ce travail, nous retiendrons ici, comme conclusion, que la racine *menkh* a eu dans la langue égyptienne, soit successivement, soit simultanément, les sens suivants :

1° Sens technique : *ciseau, bédane; menuisier, ouvrier en bois.*

2° Sens verbal : *se servir du bédane, percer un trou, mortaiser; faire un assemblage solide par tenons et mortaises, assembler solidement, monter.*

3° Sens passif : *solidement assemblé, solide.*

4° Sens abstrait : *durable, fidèle, constant, loyal*⁽¹⁾.

H. LALLEMAND.

Lyon, le 11 juillet 1920.

⁽¹⁾ Depuis que ces lignes ont été écrites, a paru le *Koptisches Handwörterbuch* de W. Spiegelberg (Heidelberg, 1921). Le verbe *menkh* y est rapproché, non pas de ΜΟΥΝΚ, mais bien de ΜΟΥΛΞ : ΜΟΥΛΞ, *zusammenfügen, verbinden, befestigen* (p. 59). L'identification des deux mots, égyptien et copte, est absolument indiscutable, et le sens originel que nous proposons

pour la racine *menkh* vient la confirmer complètement. Nous devons ajouter que M. V. Loret, dans son Dictionnaire manuscrit, avait depuis longtemps fait le même rapprochement que M. Spiegelberg. Mais il ne nous avait pas autorisé à en faire état dans ce travail, se réservant d'en tirer lui-même, à l'occasion, le sujet d'une étude spéciale.